



COPIE

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir que la SPRL SIBILLE THOMAS dont le siège est établi Rue du Piroy, 70 à 1367 Ramillies a introduit une demande de permis d'urbanisme ayant trait à un bien sis Rue du Piroy et Rue Bois des Cuves, et cadastré sous Ramillies, 2^{ème} Division Autre-Eglise, Section B, n° 10h.

Le projet consiste à **CONSTRUIRE UN BATIMENT A USAGE DE BUREAU**, et présente les caractéristiques suivantes :

La demande est soumise à l'annonce de projet visée à l'article D.VIII.6 en vertu des articles D.IV.40, al. 3 et R.IV.40-2 §1er :

1° La demande s'écarte des indications du guide régional d'urbanisme suivantes :

- Art. 419.d. (*baies*) ;
- Art. 422.a. (*implantation*) ;
- Art. 422.c (*matériaux de parement*) ;

2° La demande concerne « *la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions.* ».

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **01/02/2019** au **15/02/2019** au Collège communal, par courrier ordinaire (adresse voir ci-dessous) ou par mail à l'adresse urbanisme@commune-ramillies.be.

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courriers électroniques sont identifiés et datés.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de Ramillies – Service Urbanisme, Avenue des Déportés, 48, les lundis et vendredis de 9h à 12h, ou sur rendez-vous à convenir avec le service urbanisme en téléphonant préalablement au 081/43.23.44.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de ce même service.

Affichage de l'avis du 25/01/2019 au 15/02/2019.

À Ramillies, le 21/01/2019.

La Directrice générale,

Par le Collège,

Le Bourgmestre,

Ch. MOTTART



J.-J. MATHY